

Master : 64 % de réussite en deux ou trois ans en 2016, « stable » depuis 2013 ; les taux par université

Paris - Publié le mardi 6 février 2018 à 17 h 04 - Actualité n° 112347

52 % des étudiants inscrits pour la première fois en M1 en 2013-2014, obtiennent leur diplôme de master à l'issue des deux années de formation, et 12 % après une année supplémentaire, soit une réussite cumulée en deux ou trois ans de 64 %, « à peine inférieure à celle de la cohorte précédente (65 %) », indique la note flash du [Sies](#) « Parcours et réussite en master : les résultats de la session 2016 », de février 2018.

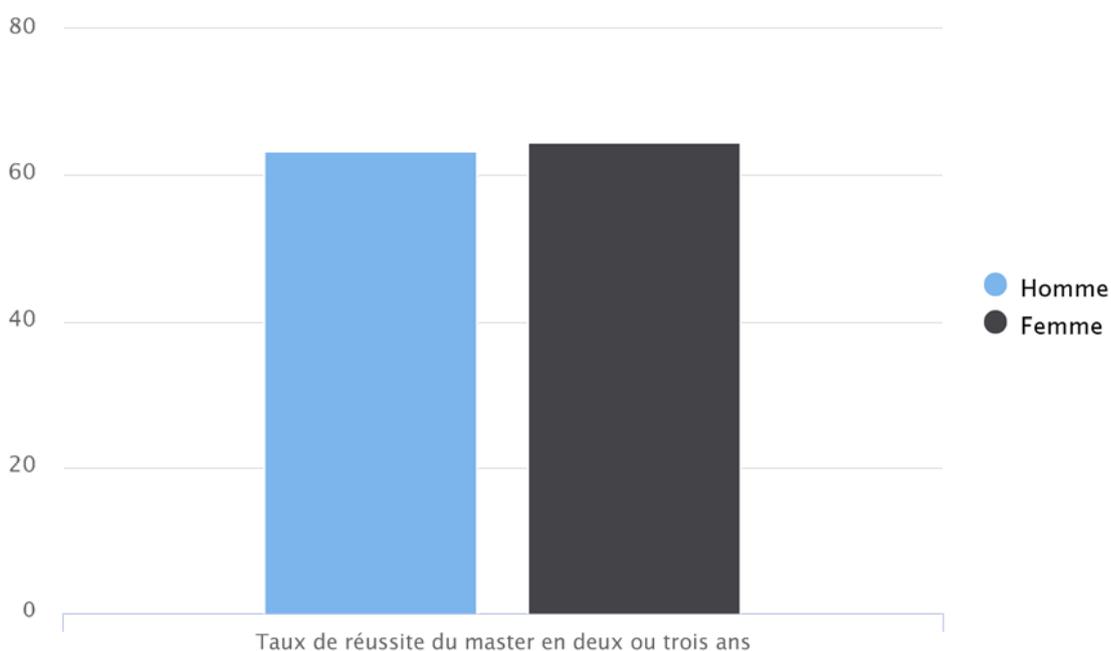
De fait, la réussite en master est restée quasiment stable pour les cohortes 2011 à 2013, autour de 65 %, « alors qu'elle avait fortement progressé, de 56 % à 64 %, entre les cohortes 2007 et 2010 ». Selon le Sies, cette réussite dépend essentiellement du passage en M2 : « seuls 60 % des étudiants passent en M2 après une année passée en M1, 10 % de plus après un redoublement ; mais une fois admis en M2 ils sont près de 90 % à obtenir le diplôme en fin d'année ».

Les différences sont marquées selon les disciplines. Ainsi la réussite atteint 75 % dans les disciplines scientifiques, mais dépasse à peine 50 % en lettres, langues, arts, en psychologie et en [Staps](#). « Les disparités tiennent en partie aux voies alternatives qui s'offrent aux étudiants après un M1 dans certaines disciplines. Il en est ainsi pour les étudiants en master enseignement qui ont réussi un concours d'enseignement à la fin du M1 et qui détiennent déjà un diplôme de niveau Bac+5 », ajoute la note.

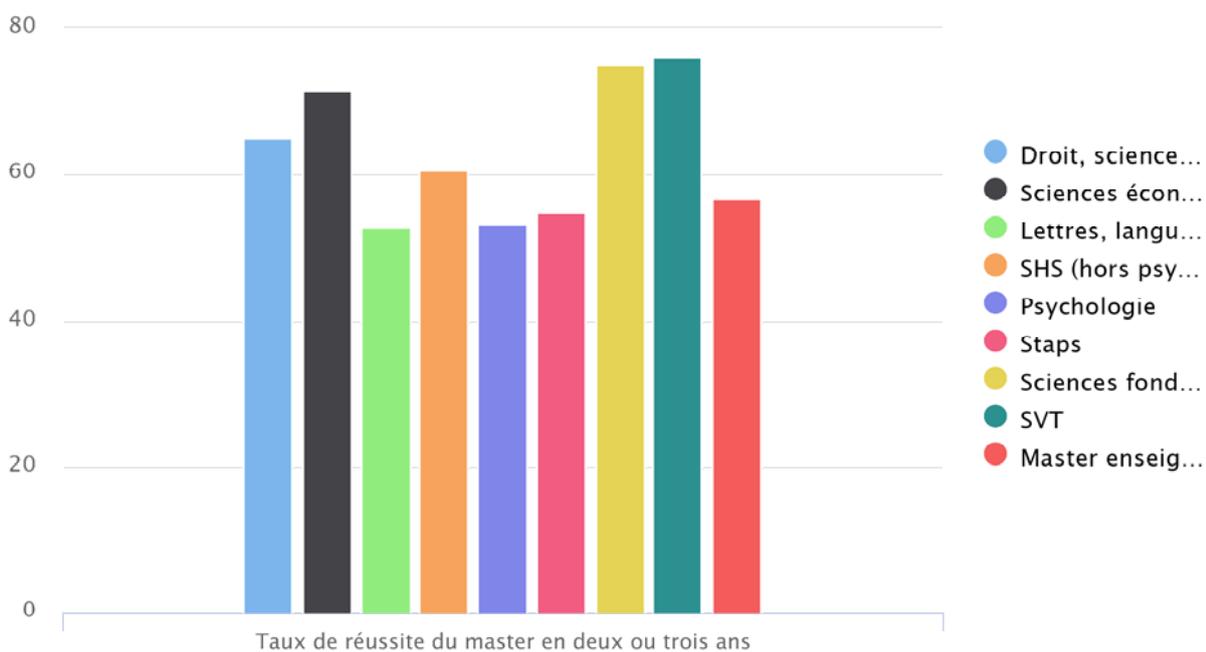
Côté établissements, l'Université de Corse, l'[UBS](#) et l'[Upem](#) affichent les meilleurs taux de réussite en master en deux ans, avec respectivement 92,6 %, 88 % et 84,7 %, si on regarde seulement les étudiants qui ont passé leurs deux années de master au sein du même établissement. Les universités affichant les taux les plus bas sont la Guyane (10,5 %), Paris Sud (12,3 %) et la Nouvelle Calédonie (31 %).

La réussite en master selon les caractéristiques

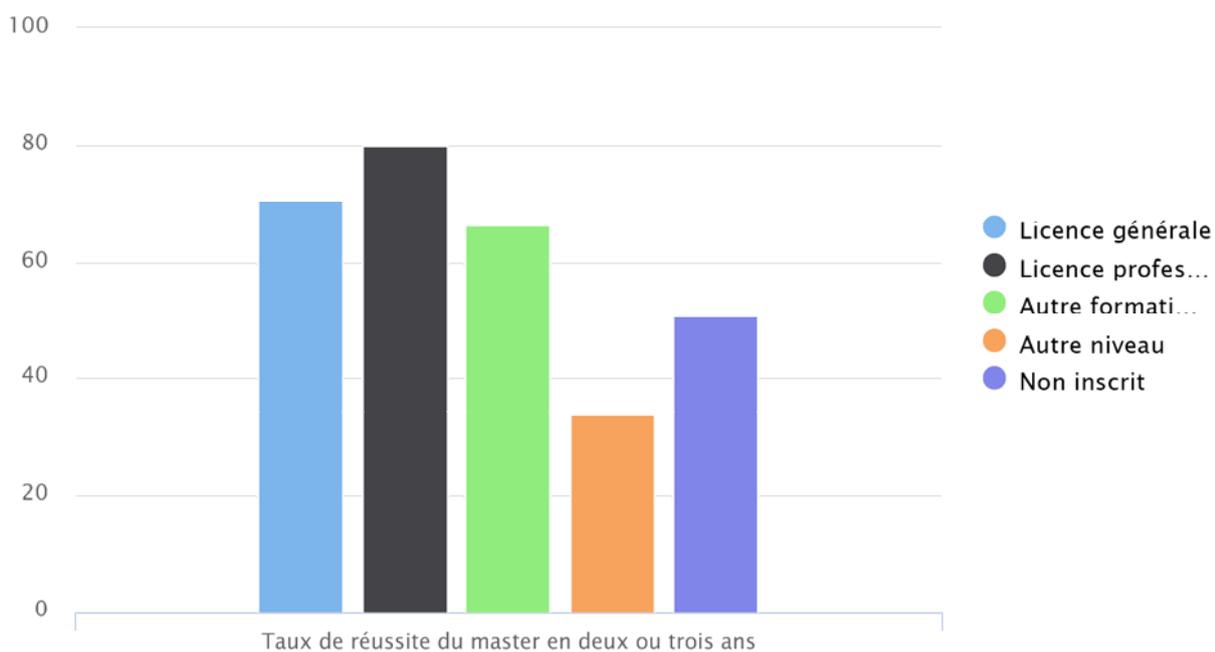
Taux de réussite en master selon le genre



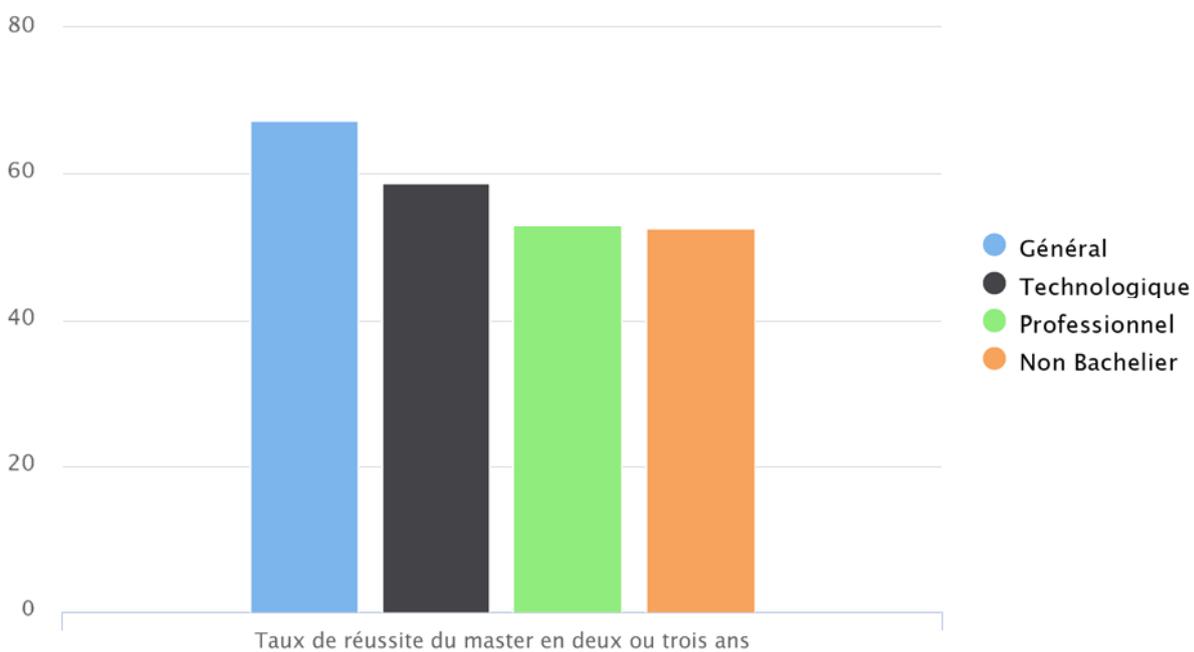
Taux de réussite en master selon la discipline en M1



Taux de réussite en master selon la formation précédente



Taux de réussite en master selon le type de bac



La réussite en master par établissement

Concernant les valeurs ajoutées (différence entre le taux observé et le taux simulé en fonction des caractéristiques de l'établissement et de sa population), les universités affichant :

- les meilleurs taux sont : Université de Corse (18,6), Université de Toulon (16,2) et Upem (15,2) ;
- les taux les plus bas sont : Université Paris 11 (-56,9), Université de Guyane (-55), et Université d'Évry Val d'Essonne (-41,7).

Master: taux de réussite en deux ans constaté en 2016, par établissement

La méthode utilisée prend en compte comme population les étudiants inscrits pour la première fois en M1 en 2014-2015 qui sont restés deux années dans le même établissement pour leur master (hors enseignement). Le taux de réussite observé pour un établissement a pour dénominateur le nombre d'étudiants inscrits pour la première fois en M1 en 2014-2015 dans l'établissement qui se sont réinscrits dans l'établissement en 2015-2016 (en Master ou dans une autre formation) et au numérateur le nombre de ces étudiants qui ont réussi en Master (hors Master enseignement) en 2016 dans l'établissement.

Réussite en master (établissements)	Taux de réussite en deux ans observé	Valeur ajoutée (Points)
Universite Corse	92,6 %	18,6
Universite Bretagne Sud	88,0 %	11,5
Universite Paris-Est Marne-La-Vallee	84,7 %	15,2
Universite La Rochelle	83,6 %	13,6
Universite Perpignan	83,3 %	14,4
Universite Littoral	81,4 %	3,7
Universite De Toulon	81,3 %	16,2
Universite Valenciennes	80,8 %	10,8
Universite Orleans	78,2 %	5,5
Universite Mulhouse	78,0 %	12,9
Universite Clermont	77,8 %	8,1
Universite Montpellier	77,0 %	5,2
Universite Saint Etienne	76,7 %	7,8
Universite Lille 1	76,7 %	3,9
Universite Le Havre	76,7 %	6,9
Universite Chambéry	75,9 %	5,3
Universite Cergy Pontoise	75,8 %	10,3
Universite Poitiers	75,1 %	5,8
Universite Brest	74,7 %	6,8
Universite Paris-Est Creteil	74,5 %	1,2
Universite Toulouse 3	74,3 %	-0,4
Universite Versailles St Quent	74,1 %	3,2
Universite Avignon	73,9 %	8,7
Universite Nice	73,5 %	7,0
Universite Reims	73,5 %	6,2

Note : Le nom des établissements est celui fourni par le service statistique du ministère

Master, suite logique de la licence générale

Les deux tiers des étudiants inscrits pour la première fois en M1 à la rentrée 2013 étaient inscrits en licence générale l'année précédente, dont la plupart ont obtenu le diplôme en fin d'année. Réciproquement, la poursuite en master concerne 72,2 % des diplômés de licence générale.

Le taux de poursuite de licence en master varie selon la discipline : il atteint 85,3 % en droit, mais n'est que de 62,4 % en lettres, langues, arts.

Les poursuites en master enseignement représentent plus de la moitié des poursuites d'études après une licence en Staps et le quart des poursuites après une licence en lettres, langues, arts, et en SHS hors psychologie.

Trajectoire du bac au master

Sur dix bacheliers 2009 inscrits en L1 à la rentrée 2009 : quatre obtiennent un diplôme de licence (générale ou professionnelle) après trois ou quatre années d'études ; trois font le choix de s'inscrire en master, et deux obtiennent le diplôme au terme de cinq ou six années d'études après le baccalauréat. Une proportion qui dépasse à peine un sur deux pour les étudiants ayant obtenu une mention très bien au baccalauréat.

Le Sies indique que ce « taux modeste » s'explique notamment par les changements de filière : « au moins un quart des diplômés 2016 de licence générale détenteurs d'une mention très bien au baccalauréat ont changé de filière à la rentrée 2016, notamment pour intégrer une formation d'ingénieur, de management ou un IEP ».

Méthodologie

Les indicateurs présentés dans la note sont réalisés à partir des données issues du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE), qui recense les inscrits (SISE-Inscriptions) et les diplômés (SISE-Résultats).

Le champ couvre les universités publiques françaises (hors celle de Nouvelle Calédonie) et le grand établissement « Université de Lorraine ». Ils sont calculés sur la base des inscriptions administratives, et non d'une présence effective de l'étudiant.